Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 035-213501885-20260624-DCM26_080-DE

Montfort sur Meu
terre d'éveil

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt-quatre juin deux mil vingt-six à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence **de Delphine DAVID, Maire.**

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date d'envoi de la convocation : **17 juin 2026**

PRESENTS :
Les Adjoints au Maire :
Mesdames BAREL – MARTIN - RICHOUX
Messieurs DESSAUGE - FRIN – THIRION

Les Conseillers municipaux :
Mesdames CROSSE - DELALANDE CORBIE – DENISE (arrive à 21h02 avant vote délibération n°26.085) - GUERIN DAVID - LEPASLIER - MORICE - NOYAL - PETITHOMME – ROQUES
Messieurs BREBANT – CHEREL – DALINO – DUFFE – GUERIN – HUBERT – NEDELEC – PARTHENAY – SOHIER – TILLARD – TRIGALLEZ

PROCURATION :
Mme DENISE a donné pourvoir à Mme RICHOUX jusqu'à son arrivée à 21h02

ABSENTS :
M. HAKKOU
Mme VERGER

SECRETAIRE: M. BREBANT

PC/SC/26-080

CONVENTION GÉNÉRALE D'UTILISATION DES MISSIONS FACULTATIVES DU CDG35

Le Conseil Municipal,

VU le Code général de la Fonction Publique ;

VU le décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion de la fonction publique territoriale ;

VU la délibération n°2025-95 du 27 novembre 2025 du Conseil d'administration du CDG 35,

Les Centres de Gestion accompagnent les collectivités et établissements publics de leur ressort en mettant à leur disposition des services et des expertises. Ils exercent des missions obligatoires et des missions facultatives.

En Ille et Vilaine, les collectivités et établissements publics, affiliés à titre obligatoire ou volontaire, ont confié au CDG 35 un ensemble de missions facultatives permettant de mutualiser les compétences et les moyens. Ce partenariat offre aux collectivités la possibilité de recourir à l'expertise d'un tiers de confiance.

La convention proposée définit les modalités d'accès et d'utilisation des missions facultatives.

Mairie de MONTFORT-SUR-MEU
Boulevard Villebois Mareuil
BP 86219
35162 MONTFORT-SUR-MEU CEDEX
Tél. 02 99 09 00 17
Fax 02 99 09 14 04
mairie@montfort-sur-meu.fr
www.montfort-sur-meu.fr

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 035-213501885-20260624-DCM26_080-DE

La signature vaut adhésion de principe aux conditions générales applicables à chaque mission, sans obligation de recours effectif à l'ensemble d'entre elles.

En signant cette convention, la collectivité ou l'établissement public :

- Bénéficie de l'ensemble des missions facultatives mises en place par le CDG 35,
- S'engage à respecter les modalités d'exécution prévues,
- Accepte que certaines missions soient accessibles uniquement sur demande expresse et sous réserve des moyens disponibles.

Ces missions viennent en complément du socle de services d'intérêt général assuré à toutes les collectivités.

Elles permettent aux signataires de recourir, selon leurs besoins, à l'expertise du CDG 35 dans un cadre clair et équitable.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention d'utilisation des missions facultatives du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale d'Ille-et-Vilaine annexée à la présente délibération, ainsi que les actes subséquents (proposition d'intervention, formulaires de demande de mission etc.).

Ampliation de la présente délibération sera adressée à :
- Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine
- Madame la Présidente du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine.

Pour extrait certifié conforme,
Au registre des délibérations

Delphine DAVID,
Maire

MAIRIE DE MONTFORT-SUR-MEU (Ille-et-Vilaine)

Boris BREBANT,
Secrétaire de Séance

Mairie de MONTFORT-SUR-MEU
Boulevard Villebois Mareuil
BP 86219
35162 MONTFORT-SUR-MEU CEDEX
Tél. 02 99 09 00 17
mairie@montfort-sur-meu.bzh
www.montfort-sur-meu.bzh